

CHALLENGE M15 RUGBY POUR ELLES

CAHIER DES CHARGES
SAISON 2024-2025

Sommaire

A.	Présentation du Challenge M15 Rugby pour Elles	2
B.	Phase 1 : Journées découvertes	3
C.	Phase 2 : Rencontres sportives	4
D.	Annexes	7

PLUS FORTES ENSEMBLE

A. Présentation du Challenge M15 Rugby pour Elles

Depuis plusieurs saisons, la FFR organise le challenge moins de 15 ans féminines. Cette action a pour ambition de permettre à des jeunes filles d'avoir un temps de pratique entre filles.

Toutes les joueuses même les plus isolées ont l'opportunité de pratiquer entre filles du même âge.

Ce challenge est aussi l'occasion de découvrir l'activité. Cela permet à des jeunes filles qui ont découvert le rugby au collège de continuer l'aventure avec d'autres joueuses, il est également possible pour une participante d'inviter une copine à la journée.

Cette action a fait ses preuves avec une augmentation significative du nombre de licenciées M15. Depuis juin 2021, les effectifs M15 ont doublé avec plus de 5500 joueuses cette année.

Le nombre d'équipes M18 engagées en compétition à 15 au niveau accession a doublé depuis juin 2022 avec 59 équipes en lice cette saison.

Pour autant, nous pensons qu'il est temps de faire évoluer le challenge avec la mise en place de rencontres par équipe sur six journées inscrites au calendrier national FFR.

Deux phases sont identifiées :

- Phase 1 : faire participer les moins de 15 ans féminines aux journées de découverte
- Phase 2 : constitution d'équipes pour organiser des rencontres M15.

Vous pouvez consulter la mallette pédagogique qui fournit outils et documents sur la pratique féminine. La mallette pédagogique est accessible via ce lien :

<https://formation.ffr.fr/article/mallette-pedagogique-la-pratique-feminine>

PLUS FORTES ENSEMBLE

B. Phase 1 : Journées découvertes

L'objectif de cette première phase est de faire découvrir le rugby aux jeunes filles. La FFR prend en charge l'assurance pour permettre à des non licenciées de participer, pour faire le lien notamment avec le scolaire.

Dans la même logique que les saisons précédentes, le comité départemental propose des rassemblements pour des jeunes filles nées en 2010, 2011 et 2012.

a. Le calendrier :

3 samedis sont inscrits au calendrier national des EDR :

- Samedi 5 octobre 2024
- Samedi 16 novembre 2024
- Samedi 30 novembre 2024

3 mercredis sont également couverts par la FFR pour créer du lien avec le monde scolaire : Les dates sont à choisir par les départements pour une meilleure cohérence par rapport aux activités scolaires.

Deux semaines avant l'événement, il faut envoyer un mail à Jeanne.DillonCorneck@ffr.fr avec la date, le lieu, le nombre de participantes pour que le nécessaire soit fait auprès de l'assurance.

b. L'organisation :

Ci-dessous une préconisation d'organisation sur une journée de pratique :

- 10h : Arrivée sur site
- 10h30-11h45 : Entraînement sous forme d'ateliers
 - Mobiliser les éducateurs des clubs pour animer les ateliers proposés par la FFR en lien avec la mallette pédagogique.
- 12h15 : Pique-nique apporté par les joueuses
- 13h30 : Mise en place d'oppositions par niveau à X ou Cross Rugby
- 15h30 : Fin du terrain
- 16h : Goûter fourni par le comité départemental.

PLUS FORTES ENSEMBLE

C. Phase 2 : Rencontres sportives

Sur cette phase l'objectif est de regrouper le plus grand nombre de joueuses pour constituer des équipes et organiser des rencontres sur plusieurs dates.

a. Constitution des équipes :

Pour participer à ce challenge les joueuses doivent être affiliées et disposer d'une licence FFR.

En novembre les comités départementaux recensent les équipes en favorisant la proximité géographique, ils remontent à la FFR le nombre d'équipes via un fichier partagé.

Une équipe peut être constituée par :

- Un club en totale autonomie si son effectif M15 lui permet
- Un club support qui regroupe les joueuses de plusieurs clubs proches
- Un CD ou un CD support qui regroupe les filles de son ou ses département(s)
- Une Ligue qui regroupe les filles de sa région

L'idéal est que le département coordonne les équipes en lien avec les clubs où il y a des joueuses.

Le but est de garder la même ossature sur l'ensemble des plateaux.

Cela ne peut pas et ne doit pas être une sélection des meilleures joueuses.

- L'ambition est de faire jouer le plus grand nombre de filles et donc faire le plus d'équipes possible sans éliminer des personnes par rapport à leur niveau.

b. L'encadrement :

Mobiliser les éducateurs des clubs pour encadrer les équipes, profiter de la phase 1 pour trouver les personnes ressources.

Ne pas hésiter à solliciter des éducateurs en cours de formation.

c. Organisation des oppositions :

Les CD et la Ligue travaillent ensemble pour mettre en place les oppositions.

- Définir quelles équipes sur quels plateaux avec les lieux
- Les plateaux de 4 équipes sont à privilégier (minimum 3)

Dans la mesure du possible, il convient de trouver l'équilibre pour jouer contre des équipes différentes sans se déplacer trop loin.

PLUS FORTES ENSEMBLE

Nous planifions 6 journées de plateau inscrites dans le calendrier national des EDR

- Sur J1 et J2 : privilégier les rencontres de proximité
- Sur J3 et J4 : aller jouer dans les départements de proximité
- Sur J5 et J6 : organiser des plateaux par niveau à l'échelle de la ligue ou de la supra ligue.

Si pour les départements et les ligues, il paraît trop lourd pour une première année de faire les 6 dates, il est possible d'en faire moins même si nous pensons que cela reste raisonnable.

Les M15 dépendent de l'école de rugby, le format des oppositions est donc forcément sous forme de plateaux avec l'arbitrage des rencontres par les éducateurs et les joueuses des équipes qui ne jouent pas.

d. Le calendrier :

Pour la saison 2024-2025 les dates du Challenge M15 « Rugby pour Elles » sont les suivantes :

- Samedi 25 janvier 2025
- Samedi 8 février 2025
- Samedi 15 mars 2025
- Samedi 5 avril 2025
- Samedi 17 mai 2025
- Samedi 31 mai 2025

e. La forme de jeu et les règles du jeu :

Le jeu à X est la forme de jeu que nous préconisons pour ces rencontres.

Pour autant si les effectifs ne permettent pas de faire du X, le Cross Rugby peut être utilisé.

Si dans certaines ligues déjà bien structurées, vous préférez utiliser le rugby à XV, c'est possible mais la philosophie est vraiment de faire jouer le plus grand nombre, le fait de jouer à XV ne doit pas empêcher un groupe de s'engager.

PLUS FORTES ENSEMBLE

f. Etablissement d'un classement :

Cette saison, il n'y a pas de finalité nationale au challenge pour autant vous pouvez au sein de votre département, ligue ou supra ligue proposer un classement aux équipes.

Exemple de critères qui peuvent être pris en compte :

- Les résultats sportifs, le nombre d'essais marqués
- Le nombre de nouvelles licenciées
- Le nombre de matchs arbitrés

Chacun est libre de choisir les critères qui lui paraissent le plus approprié à son territoire

g. Les aides fédérales :

Aides aux déplacements :

- L'aide sera versée par la FFR à la ligue qui redistribuera aux différents comités départementaux.
- La FFR s'engage à verser 400€ à chaque équipe qui participe au moins à 3 journées sur les 4 premières dates.
- Un complément sera donné, en fonction du nombre global d'équipes engagées, aux équipes qui participent aux journées 5 et 6
- Cette action doit rentrer dans le POS des départements voire des ligues.

Dotation Adidas :

- Chaque équipe inscrite et qui participe à au moins 3 journées sur les 4 premières dates bénéficiera d'une dotation Adidas composée d'un jeu de maillots, shorts et chaussettes.
- Cette dotation sera à récupérer courant avril 2025, dans un des sites de distribution Adidas.
- Cette dotation sera ensuite à porter lors des rencontres sportives du challenge moins de 15 ans féminines.

PLUS FORTES ENSEMBLE

h. Le suivi de l'action :

Chaque ligue recevra un lien pour accéder au fichier partagé le concernant

- Avant le 27 novembre 2024 : inscrire par département
 - Le nom de l'équipe, le code FFR de la structure support
 - Les clubs concernés si plusieurs clubs
 - Le nom et coordonnées d'un référent de cette équipe
- Une fois le challenge commencé, pour chaque journée :
 - Préciser le lieu et les équipes concernées par plateau
 - Avant le 15 juin 2025 : Compléter le tableau du fichier partagé en cochant « 1 » si l'équipe a participé à la journée et le nombre de joueuses présentes pour cette équipe.
- A chaque fois que c'est possible, prendre des photos et vidéos pour valoriser l'évènement. Les remonter au référent national du challenge M15F.

D. Annexes

a. Les contacts utiles :

Pascale MERCIER, Pascale.Mercier@ffr.fr

- Éluée en charge du développement de la pratique

Julien TREHARD, Julien.TREHARD@ffr.fr

- Directeur Délégué en charge du rugby amateur

Jeanne DILLON CORNECK, Jeanne.DillonCorneck@ffr.fr

- Chargée de Développement Rugby Amateur

Matthieu CODRON, Matthieu.codron@ffr.fr

- CTN en charge du développement du rugby féminin
- Référent du Challenge M15F

PLUS FORTES ENSEMBLE